École de l'Orée-des-Bois
CONFIANCE - RESPONSABILITÉ - ENGAGEMENT

Centre de services scolaire des Affluents
Québec

HORAIRE de l'école de l'Orée-des-Bois
Année scolaire 2023-2024

Note aux parents : Pour la sécurité de votre enfant, veuillez noter les moments où la surveillance est assurée.

Horaire du préscolaire :

8 h	Arrivée des autobus
8 h à 8 h 10	Accueil des élèves
8 h 10 à 11 h 10	Cours aux élèves
11 h 10 à 11 h 13	Sortie des élèves
11 h 13 à 12 h 43	Dîner

12 h 43 à 12 h 48	Accueil des élèves
12 h 48 à 14 h 30	Cours aux élèves
14 h 30 à 14 h 35	Les élèves demeurent au SDG
14h35 à 15h05	Au SDG
15h05 à 15h25	15h05 déplacement vers l'autobus Départ des autobus

Note : Les parents du préscolaire dont l'enfant n'utilise pas l'autobus **doivent accompagner** leur enfant jusqu'à ce qu'il soit sous la responsabilité de l'enseignante **à 8 h et 12h43 à la porte 8.**

Horaire du primaire : 1re, 2e et 3e année

8 h	Arrivée des autobus et ouverture des portes aux élèves
8 h à 8 h 10	Entrée des élèves (surveillance)
8 h à 8 h 10	Déplacement des élèves dans l'école jusqu'à la classe
8 h 10 à 9 h 10	1re période de cours
9 h 10 à 10 h 10	2e période de cours
10 h 10 à 10 h 13	Déplacement des élèves
10 h 13 à 10 h 28	Récréation
10 h 28 à 10 h 31	Déplacement des élèves
10 h 31 à 11 h 31	3e période de cours

11 h 31 à 11 h 34	Déplacement des élèves
11 h 34 à 12 h 51	Dîner des élèves à l'école
12 h 51 à 12 h 54	Déplacement des élèves
12 h 54 à 13 h 54	4e période de cours
13 h 54 à 13 h 57	Déplacement des élèves
13 h 57 à 14 h 12	Récréation
14 h 12 à 14 h 15	Déplacement des élèves
14 h 15 à 15 h 15	5e période de cours
15 h 15 à 15 h 25	Sortie des élèves (surveillance)
15h 25	Départ des autobus

Note : **Avant 8h:** Aucune surveillance n'est assurée sur la cour, à l'exception des élèves du service de garde.
De 11h34 à 12h56 : La surveillance sur la cour est assurée pour les élèves dîneurs et ou SDG seulement.
Après 15h25: Aucune surveillance n'est assurée sur la cour, à l'exception des élèves du service de garde.

*Les élèves doivent être assis à leur bureau pour la prise des présences par le spécialiste dès 8h10.
*Un intervenant peut remettre un billet de retard si l'élève arrive après 8h05 en classe.

École de l'Orée-des-Bois
CONFIANCE - RESPONSABILITÉ - ENGAGEMENT

Centre de services scolaire des Affluents
Québec

HORAIRE de l'école de l'Orée-des-Bois
Année scolaire 2023-2024

Note aux parents : Pour la sécurité de votre enfant, veuillez noter les moments où la surveillance est assurée.

Horaire du préscolaire :

8 h	Arrivée des autobus
8 h à 8 h 10	Accueil des élèves
8 h 10 à 11 h 10	Cours aux élèves
11 h 10 à 11 h 13	Sortie des élèves
11 h 13 à 12 h 43	Dîner

12 h 43 à 12 h 48	Accueil des élèves
12 h 48 à 14 h 30	Cours aux élèves
14 h 30 à 14 h 35	Les élèves demeurent avec le SDG
14 h 35 à 15 h 05	Au SDG
15 h 05 à 15 h 25	15 h 05 déplacement vers les autobus Départ des autobus

Note : Les parents du préscolaire dont l'enfant n'utilise pas l'autobus **doivent accompagner** leur enfant jusqu'à ce qu'il soit sous la responsabilité de l'enseignante **à 8 h et 12h43 à la porte 8.**

Horaire du primaire : 4e,5e et 6e année

8 h	Arrivée des autobus et ouverture des portes aux élèves
8 h à 8 h 10	Entrée des élèves (surveillance)
8 h à 8 h 10	Déplacement des élèves dans l'école jusqu'à la classe
8 h 10 à 9 h 10	1re période de cours
9 h 10 à 9 h 13	Déplacement des élèves
9 h 13 à 9 h 28	Récréation
9 h 28 à 9 h 31	Déplacement des élèves
9 h 31 à 10 h 31	2e période de cours
10 h 31 à 11 h 31	3e période de cours
11 h 31 à 11 h 34	Déplacement des élèves

11 h 34 à 12 h 51	Dîner des élèves à l'école
12 h 51 à 12 h 54	Déplacement des élèves
12 h 54 à 13 h 54	4e période de cours
13 h 54 à 13 h 57	Déplacement des élèves
13 h 57 à 14 h 12	Récréation
14 h 12 à 14 h 15	Déplacement des élèves
14 h 15 à 15 h 15	5e période de cours
15 h 15 à 15 h 25	Sortie des élèves (surveillance)
15h 25	Départ des autobus

Note : **Avant 8h:** Aucune surveillance n'est assurée sur la cour, à l'exception des élèves du service de garde.
De 11h31 à 12h51: La surveillance sur la cour est assurée pour les élèves dîneurs et ou SDG seulement.
Après 15h25 : Aucune surveillance n'est assurée sur la cour, à l'exception des élèves du service de garde.

*Les élèves doivent être assis à leur bureau pour la prise des présences par le spécialiste dès 8h10.
*Un intervenant peut remettre un billet de retard si l'élève arrive après 8h10 en classe.